

*Copie conforme*  
MAURICE DUFOUR S.A.  
Le Président Directeur Général

27 SEP. 2007

13157

MAURICE DUFOUR S.A.  
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 670.000 €  
DIVISE EN 7.317 ACTIONS  
SIEGE SOCIAL 58 BD FIFI TURIN 13010 MARSEILLE  
SIRENE RC MARSEILLE B 058 808 486

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du jeudi 25 juin 2007

L'an deux mil sept et le lundi 25 juin à dix sept heures, Messieurs les administrateurs se sont réunis à MARSEILLE, 58 Bd Fifi-Turin au Siège Social des Anciens Ets Marius DUFOUR & Fils

Sont présents :

Monsieur Robert HENRY, Président Directeur Général  
Monsieur Georges BIETTRON, Administrateur  
Monsieur Jean-Pierre RICHARDSON, Administrateur.

Le Conseil réunissant le quorum fixé par la loi peut valablement délibérer.

Monsieur Robert HENRY, Président Directeur Général, après avoir constaté que les Administrateurs présents ont émargé le registre de présence, donne lecture de l'ordre du jour de la réunion du Conseil qui est le suivant :

- Décès de Madame Simone DUFOUR, Administrateur
- Nomination d'un Directeur Général
- Cooptation de deux nouveaux administrateurs

Monsieur Robert HENRY prend alors la parole et fait part au conseil avec infiniment de tristesse du décès de Madame Simone DUFOUR intervenu le samedi 23 juin.. Il rappelle que pendant près de dix huit ans, Madame Simone DUFOUR a participé aux réunions du Conseil d'Administration, où ses conseils pleins de sagesse ont toujours été appréciés.

Monsieur Robert HENRY indique au Conseil qu'il lui paraît souhaitable de nommer un Directeur Général et propose de désigner à ce poste Monsieur Jean Pierre RICHARDSON administrateur de notre Société depuis le 28 juin 1991.

Accédant à cette demande et usant de la faculté que lui accorde l'article 115 de la loi du 24 juillet 1966, le Conseil d'administration donne mandat à Monsieur Jean-Pierre RICHARDSON d'assister son Président à titre de Directeur Général.

Monsieur Jean-Pierre RICHARDSON exercera ses fonctions pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur c'est à dire jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Monsieur Jean Pierre RICHARDSON remercie le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner et déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées. Il précise,



en outre, qu'il ne tombe pas sous le coup d'aucune interdiction Légale relative à l'exercice des dites fonctions

Monsieur Jean-Pierre RICHARDSON ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de cette fonction. Seuls ses frais de déplacement ou de réception pour le compte de la Société lui seront remboursés sur présentation des justificatifs.

En fin Monsieur Robert HENRY propose au Conseil d'administration de coopter en qualité d'administrateurs de la Société

- Madame Danielle BIETTRON, épouse de Monsieur François REGGIO,  
née le 13 janvier 1945 à MARSEILLE  
demeurant Traverse de la Gaye, Altitude 117 13009 MARSEILLE
- et
- Madame Françoise BIETTRON ; épouse de Monsieur Francis JEAN  
né le 3 décembre 1939 à MARSEILLE  
demeurant Villa Manial, Quartier Ferrage, 83330, LE CASTELET

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de coopter ces deux associées en qualité d'administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur de la présente pour effectuer les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et les administrateurs ont signé le présent procès verbal après lecture